

ÉCOLES

La révolution des bermudas se poursuit

Après Enghien et Leuze en Hainaut, ce sont les étudiants du collège de Gembloux qui se révoltent. Ils ont eu gain de cause. Le port du bermuda est désormais autorisé. La direction va adapter son règlement vestimentaire.

● **Christophe DE BOOSE**

Ce mardi, vers 8 h 25, plusieurs centaines d'élèves âgés de 15 à 18 ans du collège Saint-Guibert de Gembloux ont formé un important cortège en direction de leur école. Mais pas de pétards ou de calicots comme on en voit dans les manifestations classiques. Ici, la revendication se situe au niveau de la tenue vestimentaire.

Avec les fortes chaleurs du mois de mai, les garçons du collège Saint-Guibert émettent le souhait de pouvoir se présenter à l'école en short, chose qui, jusqu'à présent, était interdite par le règlement d'ordre intérieur.

Là où la problématique posait question, c'est que cette interdiction ne visait que la gent masculine de l'établissement scolaire. « Les filles sont, elles, autorisées à porter un short ou une jupe alors pourquoi pas nous » argumentent plusieurs garçons.

Au moment d'entrer dans l'école, les élèves sont tombés nez à nez avec leur directeur, Didier Libert, qui a souhaité leur adresser un message important avant de les autoriser à rentrer dans l'école.

Devant la masse d'étudiants en culotte courte, le directeur du collège Saint-Guibert pour la section secondaire a donc proposé d'amender le règlement relatif à

la tenue vestimentaire. « Nous en avons discuté et nous sommes d'accord pour autoriser le bermuda habillé lorsque la météo s'y prête ». Dans les rangs des élèves, c'est évidemment la joie « d'avoir gagné » face à la direction. Après quelques minutes de fanfaronnade dans les rangs estudiantins, le calme est rapidement revenu.

Des avis tranchés

Pour Didier Libert, rester ferme sur la politique en vigueur jusque-là aurait pu provoquer l'escalade. « Nous étions en quelque sorte coincés. Soit, on proposait la solution du bermuda habillé comme cela a été fait, soit on refusait toute discussion et nous devions empêcher plusieurs centaines d'élèves de rentrer dans l'enceinte de l'école. Avec comme conséquence qu'ils restent dans les rues. En cas d'accident, c'était de notre responsabilité qu'il était aussi question. »

Cela fait un petit temps que le sujet se discutait dans les couloirs du collège Saint-Guibert. Jean-Pierre Turpin, sous-directeur explique que les élèves ont aussi trouvé du soutien dans les rangs professoraux. « Les avis sont assez tranchés. Certains souhaitent qu'on soit inflexible, d'autres trouvent normal d'adapter le règlement. »

À 8h40, « l'incident » était clos est les quelque 1 900 élèves qui fréquentent le collège Saint-Gui-

bert avaient calmement regagné leur classe, en bermuda pour la plupart. ■

Pas question de venir avec un short Hawaï

Didier Libert et Jean-Pierre Turpin n'approuvent pas vraiment le mouvement mis en place par les étudiants mais concèdent que leur demande n'est pas non plus des plus aberrantes. « Nous allons donc amender le règlement et le communiquer à l'ensemble des élèves. Mais nous voulons aussi surtout éviter toute dérive. En clair, le port du bermuda sera autorisé mais hors de question de venir à l'école avec un short Hawaï. Nous ferons la remarque à ceux qui ne respectent pas le compromis qui a été trouvé. »

Néanmoins, même si le thermomètre affichait déjà plus de 25 degrés, Didier Libert et Jean-Pierre Turpin n'ont pas suivi le mouvement du bermuda... et ça ne risque pas d'arriver dans leur chef. ■

C.D.B